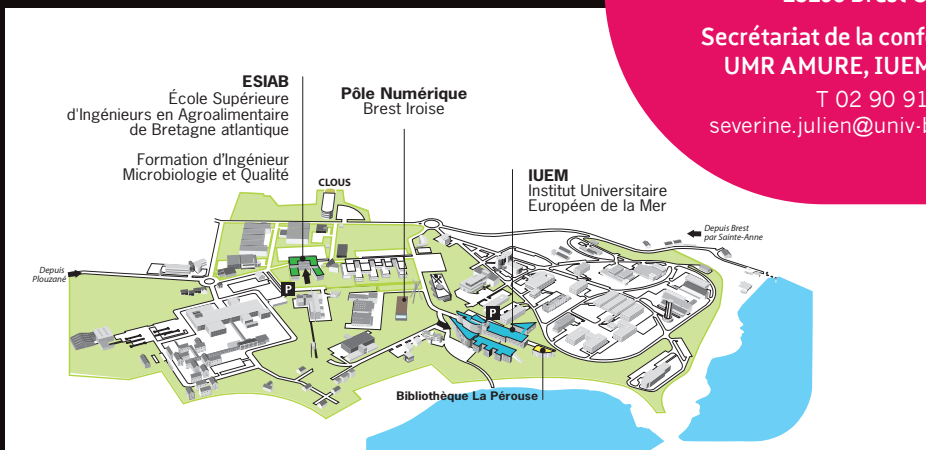


Faculté de Droit,
Économie,
Gestion et AES

12, rue de Kergoat
CS 93837
29238 Brest Cedex 3

Secrétariat de la conférence
UMR AMURE, IUEM, UBO
T 02 90 91 56 31
severine.julien@univ-brest.fr

À l'IUEM



UBO
FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE
GESTION & AES

L'Union européenne et la mer. Soixante ans après les traités de Rome

23 & 24 novembre 2017

Le colloque se déroule le premier jour à la fac de droit eco gestion et le second jour à l'IUEM.

“L’Europe est le continent de l’eau. Prévalent pourtant des impératifs plus continentaux, et l’Europe demeure au fil de son histoire obstinément terrienne.” *Fernand Braudel*

L’Union européenne et la mer

Soixante ans après les traités de Rome

L’Union européenne et la mer, c’est une longue histoire qui n’a pas débuté sous les meilleurs auspices : en 1957, les traités originaires ne démontrent guère d’intérêt pour cet espace. Ce n’est qu’au fil des années, compte tenu de l’essor des activités maritimes, que l’Union a peu à peu pris en considération l’espace marin, ses richesses, le formidable potentiel de développement des activités liées à la mer.

Ainsi, soixante années après la signature des traités de Rome, alors que les discours fleurissent pour vanter le potentiel offert par la croissance bleue au niveau européen, l’Union est devenue un acteur majeur de l’économie bleue. Elle est à l’origine d’une véritable dynamique de mise en cohérence, sous la forme d’une politique maritime intégrée, de tous les secteurs maritimes, de toutes les actions visant à préserver l’environnement marin.

La dynamique maritime européenne, pour être réelle, n’en n’est pas moins fragile. Le colloque, inscrit dans le cadre de la Chaire européenne Jean Monnet « Droit européen de la mer », aura pour objet de faire le point sur cette dynamique, aujourd’hui mise à l’épreuve des défis tant du développement durable que du respect des droits de l’Homme en mer, ô combien menacé sur certaines mers bordant les côtes européennes.

L’Union européenne est-elle suffisamment armée, notamment du point de vue juridique, pour entretenir et renforcer cette dynamique ? Sans avoir la prétention de répondre à une question aussi complexe que délicate, le colloque se propose d’examiner l’originalité de l’approche maritime européenne, force mais aussi faiblesse de l’Union, comme en témoigne le Brexit. La réflexion juridique sera enrichie par le regard de l’économiste, de l’historien ainsi que par la vision livrée par les experts venus des Amériques – du Nord et du Sud.

L’enjeu est de taille car la mer ne souffre pas de médiocrité : la préservation de l’espace marin comme des hommes qui en dépendent – qui y naviguent, l’exploitent, s’y ressource – est une absolue nécessité et l’Union européenne est certainement l’un des acteurs qui peut au mieux s’y atteler. Encore faut-il prendre le temps, afin de l’améliorer, d’analyser son action, de critiquer son élaboration, sa mise en œuvre par ses États membres. Tel sera le temps du colloque.

Annie Cudennec

Jeudi 23 novembre

Amphi 123

Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES

9h30 // Accueil des participants

10h // Allocutions d’ouverture
Yves-Marie Paulet, *Vice-Président Mer, Université de Bretagne occidentale*

François-Xavier-Roux Demare, *Doyen de la Faculté de droit, d’économie, de gestion et d’AES, Université de Bretagne occidentale*

Olivier Thébaud, *Directeur de l’UMR 6308 AMURE, Ifremer*

10h30-12h30 // DE LA COMMUNAUTÉ À L’UNION EUROPÉENNE

Présidence

Didier Le Morvan, *Professeur émérite, Université de Bretagne Occidentale*

Rapport introductif :

Annie Cudennec, *Professeure de droit public, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

Discutants :

• Un peu d’histoire

Arnaud Jaulin, *Maître de conférences en histoire du droit, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

• La Politique commune de la pêche : le point de vue de l’économiste

Pascal le Floc’h, *Maître de conférences en économie, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

• L’impact des instruments environnementaux sur le développement durable des ressources marines au Brésil : d’une approche sectorielle à une approche intégrée?

Carina Costa de Oliveira, *Professeure de droit international et de l’environnement, Université de Brasilia, Brésil*

• Traités UE-Chili, ressources halieutiques et durabilité.

Pilar Moraga, *Professeure de droit, Université Santiago, Chili*

Débats

12h30-14h // Déjeuner

14h // DE L’EXPLOITATION À LA VALORISATION DES MERS

Présidence

Michel Prieur, *Professeur émérite, Université de Limoges*

Rapport introductif :

Agathe Van Lang, *Professeure de Droit public, Université de Nantes*

Discutants :

• L’UE et la prise de conscience environnementale

Nathalie Hervé-Fournereau, *Directrice de recherche CNRS, Institut de l’Ouest Droit et Europe IODE UMR 6262, Université de Rennes 1*

• Approche comparée (Brésil)

Solange Teles da Silva, *Professeure de droit de l’environnement, Université Sao Paulo, Brésil*

Débats / Pause

• La préservation des ressources biologiques marines

Olivier Curtil, *Maître de conférences de droit public, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

• Illustrations d’une activité clé de la future croissance bleue : les EMR

Bernadette Le Baut-Ferrarese, *Professeure de droit public, Université Lyon 3*

Vendredi 24 novembre

Amphi A - IUEM

8h45 // L’UE ACTEUR MARITIME : POUR QUELLE(S) POLITIQUE(S) MARITIME(S) ? AVEC QUELS INSTRUMENTS ?

Présidence

Florence Chaltiel-Terral, *Professeure de droit public, enseigne à Sciences Po et à l’ENA, Maîtresse des requêtes en service extraordinaire au Conseil d’Etat*

Rapport introductif :

L’UE en tant qu’acteur maritime sur la scène internationale

Guillaume Le Floc’h, *Professeur de droit public, Université Rennes 1, Directeur de l’Institut du droit public et de la science politique (EA 4640), Secrétaire général adjoint de la Société française pour le droit international (SFDI)*

9H15 // QUELLE(S) POLITIQUE(S) ?

Discutants :

• La politique européenne des transports maritimes

Loïc Grard, *Professeur de droit public, Université de Bordeaux*

• L’avènement d’un droit maritime européen

Cécile De Cet Bertin, *Maître de conférences de droit privé, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

• La politique portuaire européenne

Gaëlle Guéguen-Hallouët, *Maître de conférences de droit public, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

Débats / Pause

10h45 // QUELS INSTRUMENTS ? LES OUTILS TRANSVERSAUX DE LA POLITIQUE MARITIME

Présidence

Danielle Charles-Le Bihan, *Professeure de Droit Public, Université Rennes 2*

• La planification maritime, la vision de l’économiste

Denis Bailly, *Maître de conférences en économie, Université de Brest, UMR 6308 AMURE*

• La planification maritime européenne : un modèle exportable ?

Marie Bonnin, *Chargée de recherche IRD, UMR 6539 LEMAR*

• Une meilleure connaissance des mers : la surveillance, les données

Betty Queffelec, *Maître de conférences de droit public, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

12h – 13h30 // Déjeuner

13h30 - L’HOMME ET LA MER

Présidence

A confirmer

Rapport introductif :

Patrick Chaumette, *Professeur de droit privé, Université de Nantes, Centre de droit maritime et océanique (CDMO)*

Discutants :

• La stratégie européenne de sûreté et de sécurité maritimes

Patrick Hébrard, *Membre du Comité Stratégique Aero-Nautic Services & Engineering (A-NSE)*

• Différents aspects de l’action extérieure de l’UE dans le domaine de la pêche

Alexandra Bellayer-Roille, *Maître de conférences de droit public et conseillère juridique & Pierre Boussaroque, Jurisconsulte-adjoint, Direction des affaires juridiques, Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères.*

Débats / Pause

• L’UE vue des Amériques :

- Schengen will never die: the future of the EU border regime in times of turmoil
Ruben Zaiotti, *Université Dalhousie - Halifax - Canada*

• L’Union Européenne et le droit social des gens de mer

Muriel Taillens, *Maître de conférences de droit privé, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

• Sûreté maritime et droits humains

Arnaud Montas, *Maître de conférences de droit privé, Université de Bretagne Occidentale, UMR 6308 AMURE*

16H15 // CONCLUSIONS GÉNÉRALES